



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

OBSERVATOIRE PARTENARIAL **FONCIER AGRICOLE**



Tour d'horizon des enjeux

sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DU PAS-DE-CALAIS

DÉCEMBRE 2017
www.aulartois.fr



santé
famille
retraite
services



**Région
Hauts-de-France**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

INTRODUCTION 3

DONNÉES DE CADRAGE 4

- Contexte territorial 4
- Les chiffres clés de l'agriculture 7
- Méthodologie : grands secteurs agricoles 8

ÉVOLUTION DES SURFACES AGRICOLES 9

- Évolution de la Surface Agricole Utile 9
- Consommation foncière 10
- Les réserves foncières 12

MARCHÉS FONCIERS RURAUX 14

- Quelques chiffres clés 14
- Les différents marchés fonciers ruraux 14
- Zoom sur le marché de l'urbanisation 16

EXPLOITATIONS AGRICOLES 18

DÉMOGRAPHIE AGRICOLE 21

INSTALLATIONS - CESSIONS 24

SYNTHÈSE 26

INTRODUCTION

Sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABB), la consommation des terres agricoles est un enjeu majeur pour le monde agricole, notamment en termes de pérennité des exploitations, de renouvellement des chefs d'exploitations, de paysages...

En initiant cet observatoire, la Communauté d'Agglomération, porteur du Contrat d'Alimentation et d'Agriculture Périurbaine (CAAP Agglo), souhaite mieux cerner les opportunités et les menaces de son espace agricole et ainsi identifier les secteurs à enjeux afin de pouvoir fixer les conditions favorables au développement et à la préservation de son agriculture.

L'Observatoire du Foncier Agricole se veut être un outil de dialogue, d'aide à la décision, de prospective et d'observation au service des politiques publiques. Son objectif premier est de suivre et anticiper les évolutions du foncier et des structures agricoles (taille, installation, transmission, diminution des surfaces, agrandissement des exploitations, emplois agricoles, etc.) afin de mieux prendre en compte l'agriculture dans les documents de planification urbaine.

Une démarche partenariale et partagée associant un ensemble de structures : Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais, Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 62), Département du Pas-de-Calais, Région Hauts-de-France.

Outre les échanges lors de comités techniques du CAAP Agglo, cet observatoire se fonde également sur l'analyse de données provenant des partenaires et d'autres sources variées : Recensements Généraux Agricoles (RGA 1988, 2000 et 2010), MSA, SAFER, Occupation du sol OCS 2D PPIGE.

DONNÉES DE CADRAGE

Contexte territorial

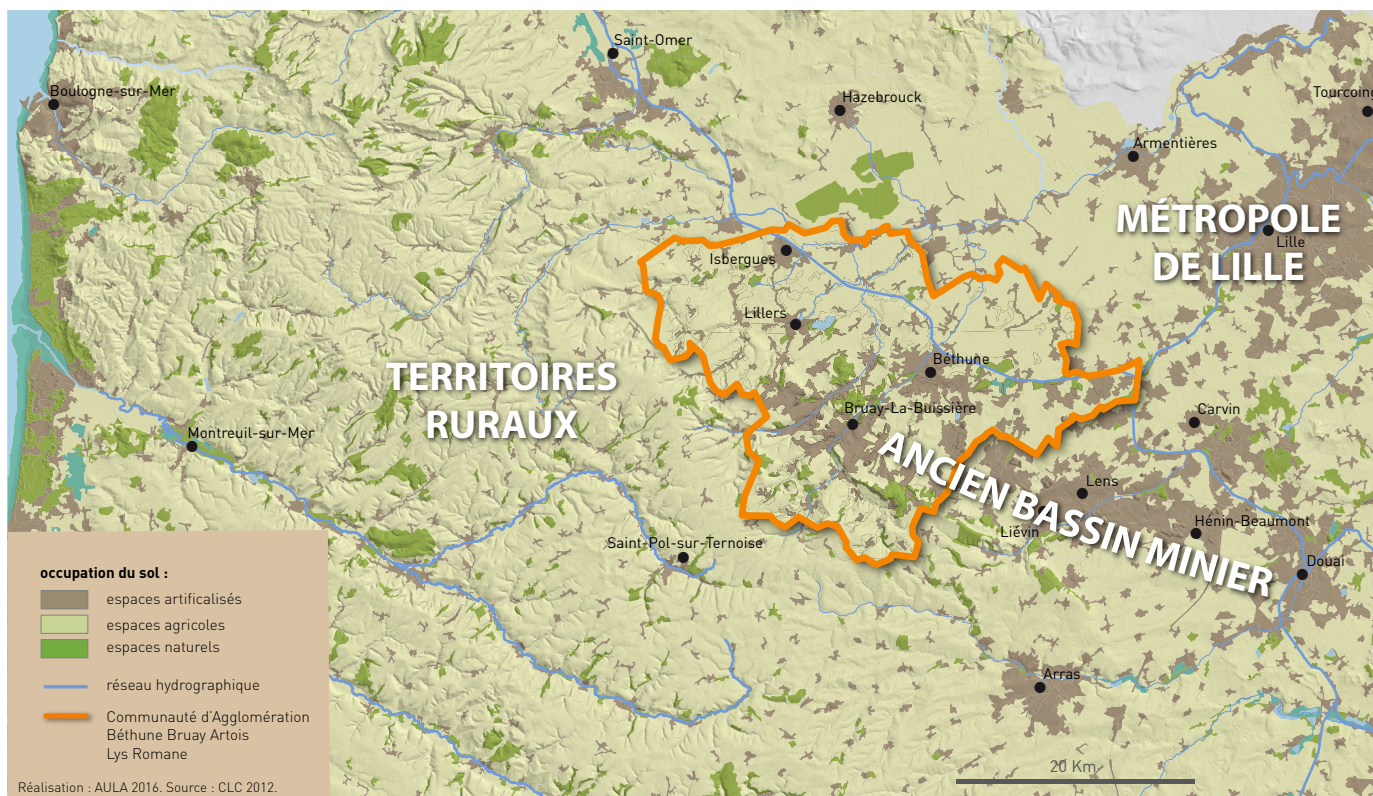
Une interface géographique aux influences multiples

La communauté d'agglomération possède une structuration urbaine révélatrice de sa qualité d'interface entre le monde rural d'une part et le tissu urbain d'autre part.

Elle comprend dans sa partie centrale un ensemble de communes de l'ancien bassin minier où l'emprise urbaine est forte.

Sur ses franges nord et sud, on trouve des communes périurbaines, voire rurales. La métropole lilloise, par sa proximité, exerce une forte influence sur une partie de ces communes (notamment sur le nord-est du territoire).

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE , UNE INTERFACE GÉOGRAPHIQUE



Un territoire vaste et peuplé



ENV. **650** Km²



ENV. **280 000**
HABITANTS
EN 2014

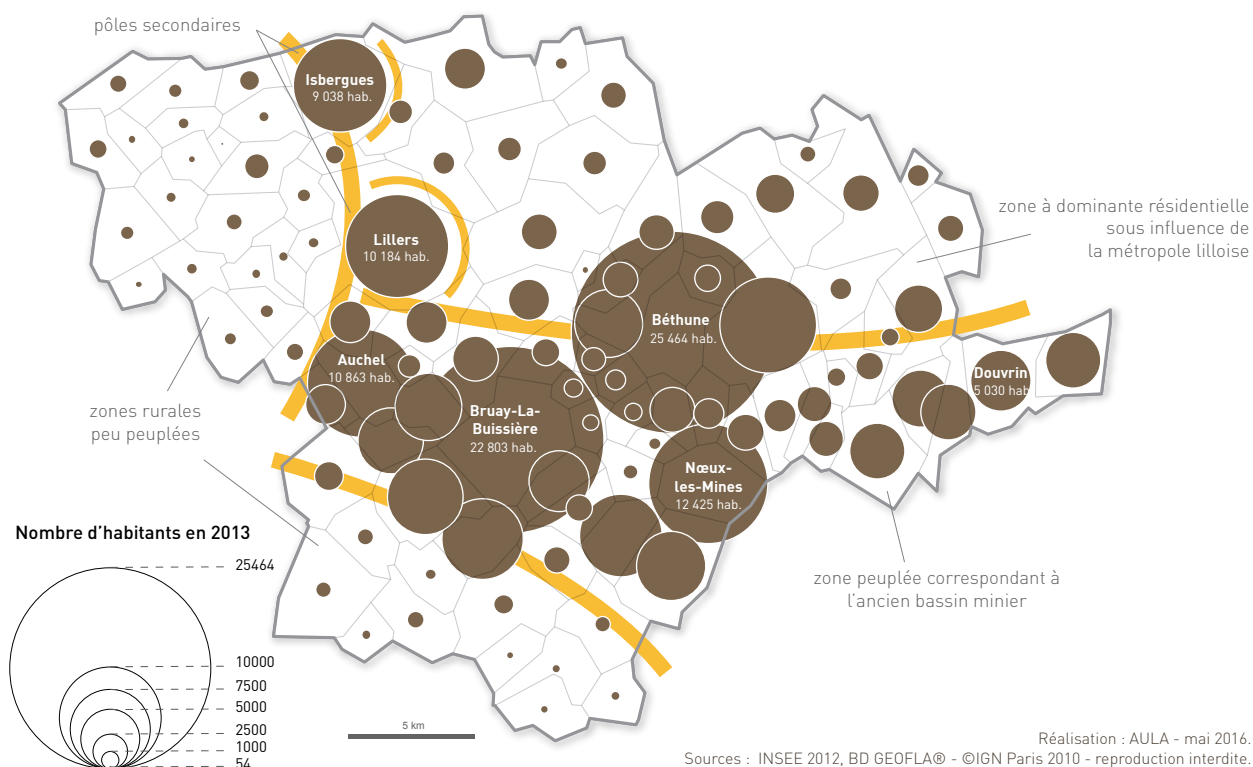
SOIT PRÈS DE
20% DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT
SUR **10%** DE LA SUPERFICIE DU TERRITOIRE
DU PAS-DE-CALAIS

Une structuration urbaine multipolaire

L'armature urbaine est centrée sur le bipôle Béthune et Bruay-la-Buissière – 2 villes moyennes (respectivement environ 25 000 et 22 000 habitants) – avec un réseau de pôles secondaires bien répartis sur le territoire.

Environ 2/3 des communes ont moins de 2 000 habitants.

POPULATION PAR COMMUNE SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2013



Réalisation : AULA - mai 2016.
Sources : INSEE 2012, BD GEOFLA® - ©IGN Paris 2010 - reproduction interdite.



430 HAB. / KM²

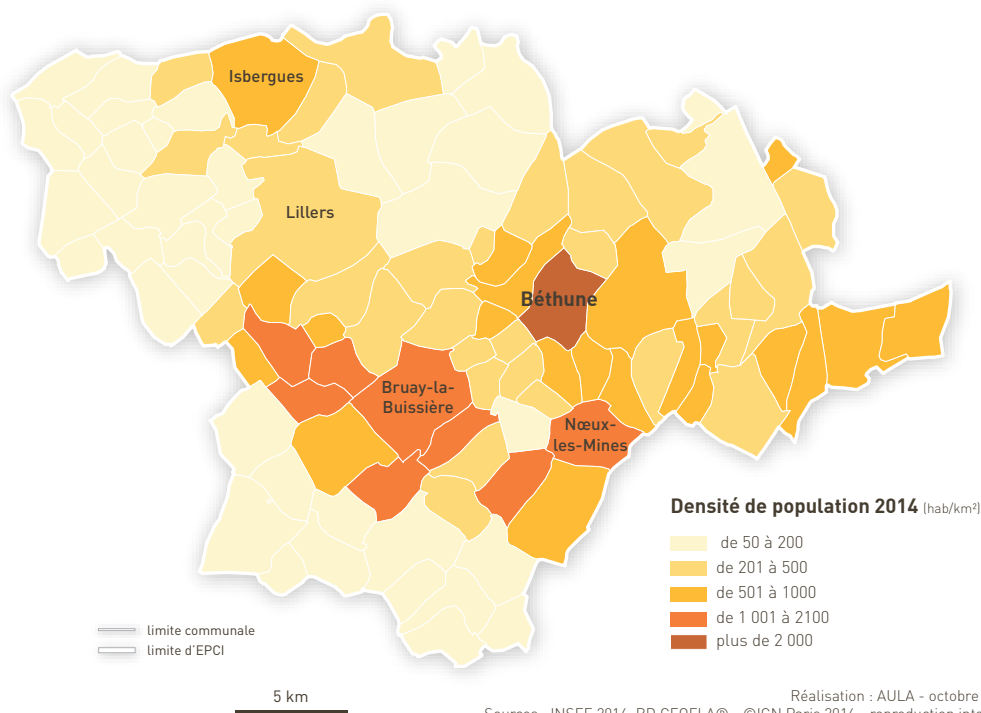
(PAS-DE-CALAIS : 220 HAB. / KM²)

Les **densités de population** sont globalement assez élevées : 430 hab/km² sur l'ensemble du territoire (le double de celle du département – 220 hab/km²).

Elles sont cependant très hétérogènes en fonction des communes : de 50 hab/km² au sud à plus de 2 000 hab/km² à Béthune.

DENSITÉ DE POPULATION PAR COMMUNE

SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2014



Réalisation : AULA - octobre 2017.
Sources : INSEE 2014, BD GEOFLA® - ©IGN Paris 2016 - reproduction interdite.

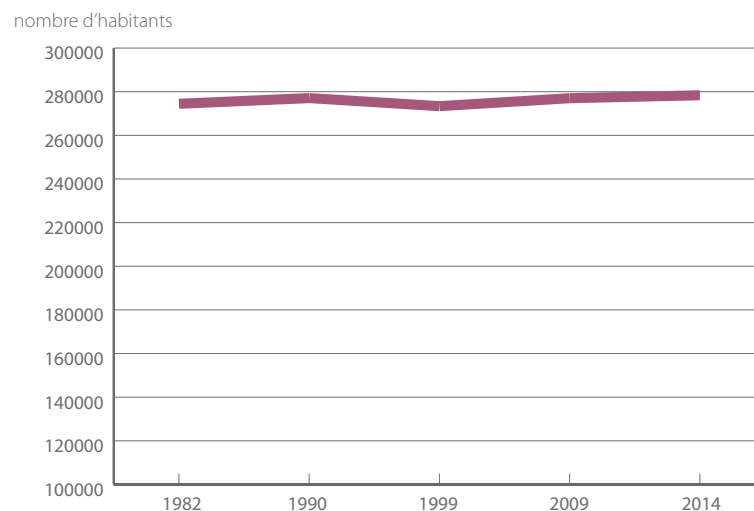
Peu d'évolution de population

Le nombre d'habitants est assez stable dans le temps : il oscille entre 273 000 et 278 000 depuis 1982, avec un taux de variation annuel très faible (0,1 % entre 1999 et 2014).

Néanmoins, l'évolution de la population **varie fortement en fonction des communes**. D'une manière générale, les pôles structurants ont tendance à perdre de la population au profit des petites communes.

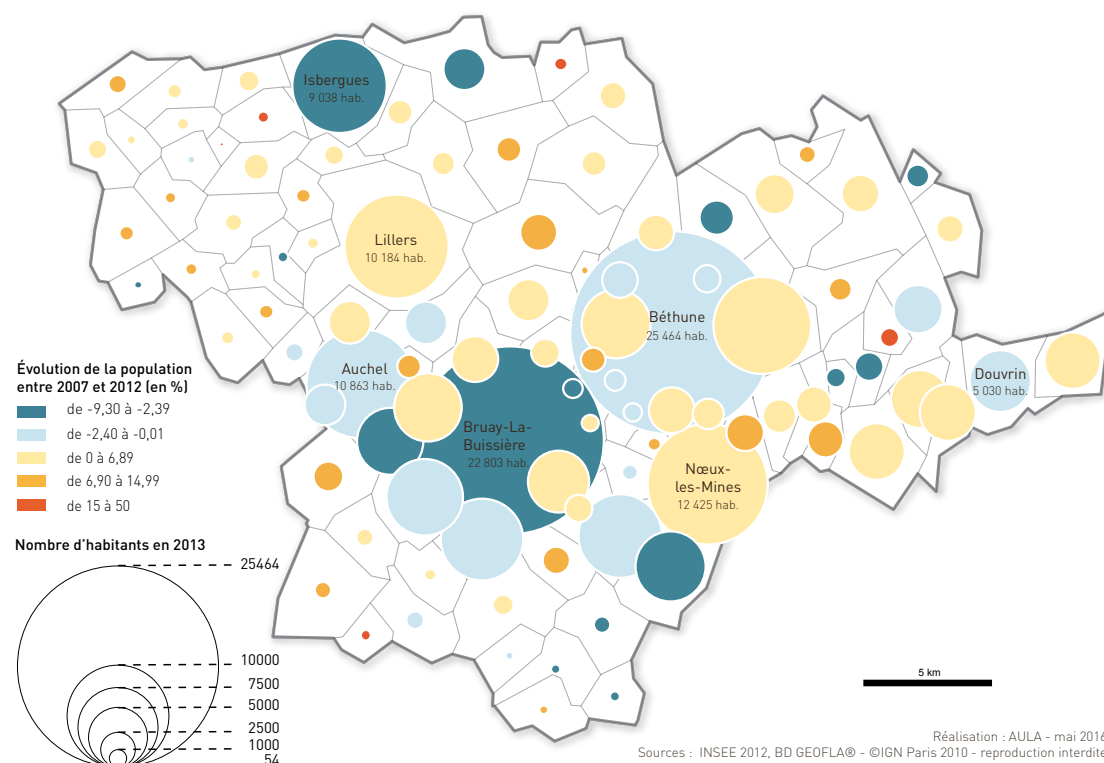
ÉVOLUTION DE LA POPULATION

SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 1982 ET 2014



Réalisation : AULA - 2017. Sources : INSEE.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR COMMUNE SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2013



Les chiffres clés de l'agriculture

Une présence marquée de l'agriculture sur le territoire, dans un contexte d'interface rural-urbain, qui fragilise l'activité



SURFACE AGRICOLE UTILE

PRÈS DE

39 000 ha



du territoire de
l'agglomération



ENV.

700

EXPLOITATIONS
AGRICOLAS



ENV.

850

CHEFS
D'EXPLOITATIONS



ENV.

1 200

EMPLOIS (UNITÉS DE
TRAVAIL ANNUELLES)

SOURCE : RGA 2010.

Méthodologie : grands secteurs agricoles

Pour les besoins d'études antérieures, l'AULA a précédemment établi une typologie des communes et ainsi **subdivisé le territoire** en secteurs agricoles.

Ces derniers ont été définis pour être le plus homogène possible, au regard à la fois des caractéristiques de l'agriculture, mais aussi de la pression urbaine. L'agriculture périurbaine a en effet des caractéristiques différentes de l'agriculture en milieu rural. Soumise à des contraintes d'exploitation (morcellement, diminution de la taille des exploitations...), elle peut également se saisir des atouts de la proximité de la ville (bassin de consommation, de loisirs,...).

Par ailleurs, la spéculation sur les terres agricoles induit des types ou des systèmes de production à plus forte valeur ajoutée pour supporter un coût du foncier plus élevé.

Les **critères retenus** pour sectoriser le territoire ont été :

- les Petites Régions Agricoles;
- le type de cultures (% prairie, grandes cultures, cultures légumières) ;
- le taux d'artificialisation.

Les résultats de cet observatoire seront dans la mesure du possible présentés à cette maille géographique.



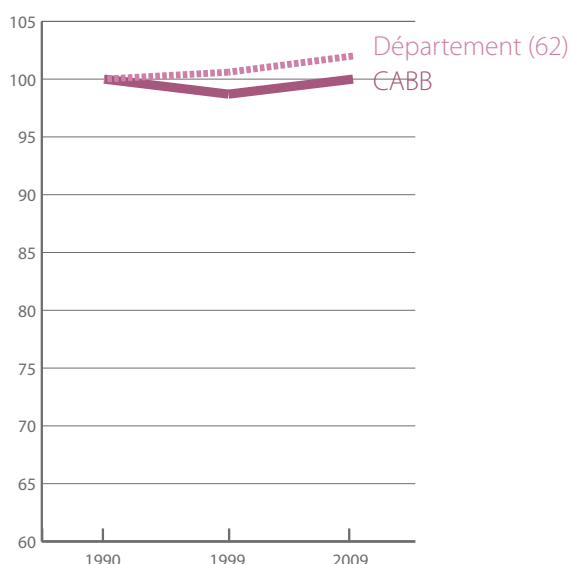
ÉVOLUTION DES SURFACES AGRICOLES

Évolution de la Surface Agricole Utile

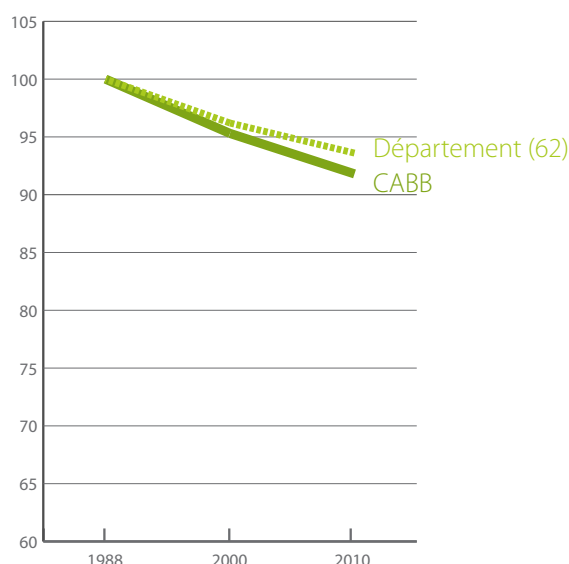
Une forte diminution des terres agricoles depuis 30 ans, déconnectée de l'évolution démographique

ÉVOLUTION COMPARÉE POPULATION / SURFACE AGRICOLE UTILE (indice base 100)

NOMBRE D'HABITANTS



SURFACE AGRICOLE UTILE



Réalisation : AULA - 2017.
Sources : INSEE (1990, 1999, 2009), RGA (1988, 2000, 2010)

Sur la période 1990 - 2010, la population du département augmente légèrement de façon stable. Celle de la CABB diminue légèrement puis revient à son niveau initial.

La Surface Agricole Utile, a contrario, diminue de façon marquée. Celle de la CABB **diminue plus vite que celle du département** (env. 3 500 ha soit une baisse de plus de 8% entre 1988 et 2010).

LA SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU)

Provenant du Recensement Général Agricole du Ministère de l'Agriculture, la SAU est une donnée déclarée par les exploitants agricoles de la surface foncière utilisée par eux à des fins de production.

Elle est utilisée pour fournir des tendances de consommation de terres agricoles sur des grands territoires, sur des périodes de temps importantes. Le dernier millésime date de 2010.

Consommation foncière

Un rythme de consommation foncière élevé

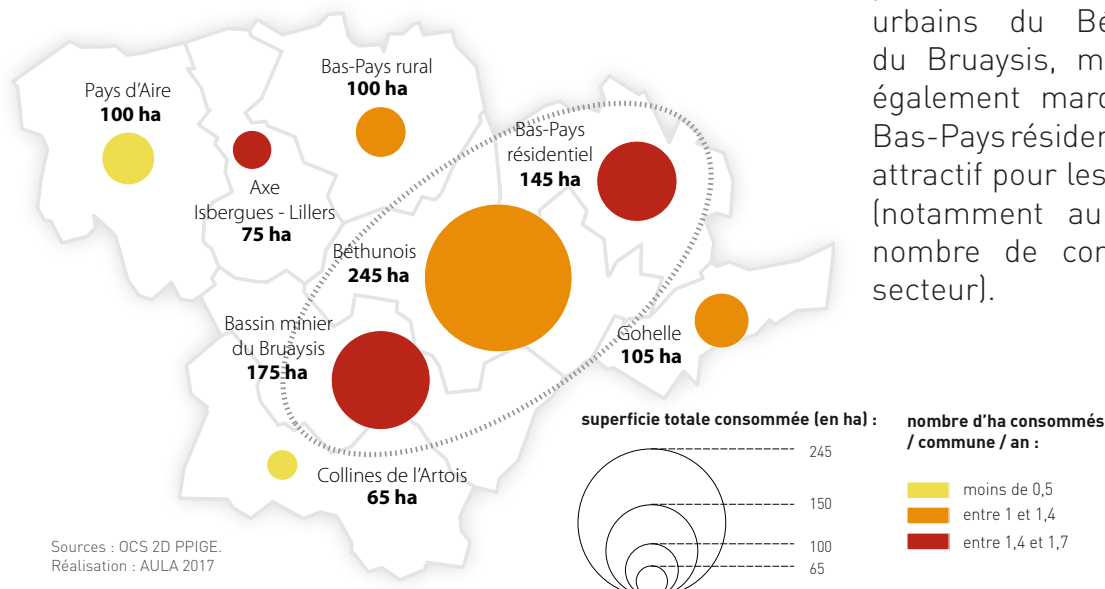
EN 10 ANS (2005 - 2015), LES SURFACES ARTIFICIALISÉES
ONT AUGMENTÉ DE :



**soit moitié plus que ce
qui était prévu**

(le SCoT de l'Artois préconisait
une limitation de la
consommation de terres à 600
ha en 10 ans)

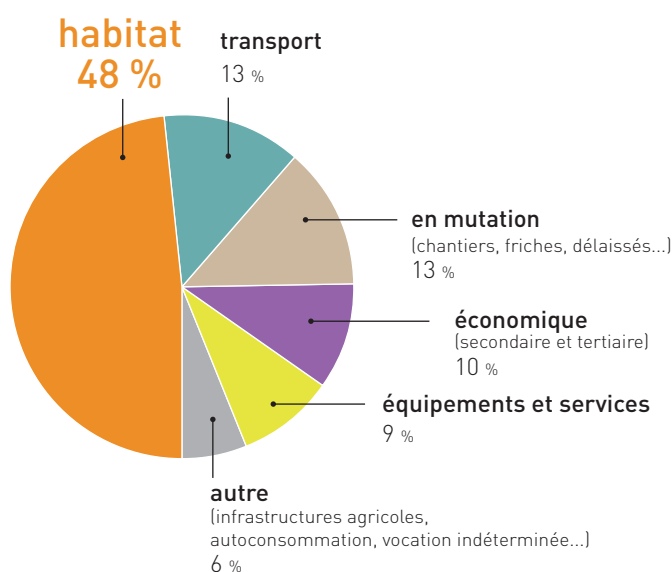
CONSOMMATION FONCIÈRE PAR SECTEUR AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 2005 ET 2015



La consommation a été plus élevée sur les secteurs urbains du Béthunois et du Bruaysis, mais elle est également marquée sur le Bas-Pays résidentiel, secteur attractif pour les actifs lillois (notamment au regard du nombre de communes du secteur).

ATTENTION ! Les éléments chiffrés de cette partie sont des **résultats provisoires** provenant de l'exploitation de la donnée d'occupation du sol régionale PPIGE OCS 2D 2005-2015, actuellement en cours de finalisation. Ils indiquent une **tendance**. Les résultats définitifs seront disponibles dans le courant de l'année 2018.

La moitié des surfaces artificialisées a été consacrée à la construction d'habitations



(vocation des espaces consommés sur le territoire de la CABB entre 2005 et 2015).
Source : OCS 2D PPIGE 2017. Réalisation : AULA 2017.

L'OCCUPATION DU SOL

Pour étudier la consommation foncière de manière fine, on utilise préférentiellement une donnée d'occupation du sol. Le principe est de comparer des photographies aériennes prises à des dates différentes afin d'identifier les changements d'occupation de l'espace, selon une nomenclature prédéfinie.

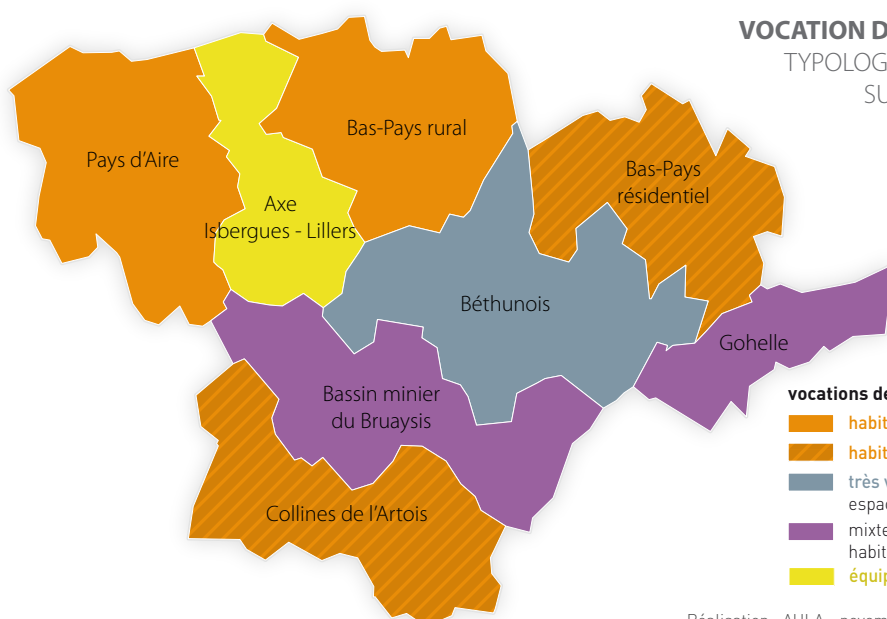
En décembre 2016, la PPIGE a lancé un marché pour produire une donnée d'occupation du sol partagée et novatrice sur le territoire du Nord-Pas de Calais.

La démarche revêt un caractère partenarial fort : elle regroupe un nombre important d'organismes, tant financiers (dont 17 structures porteuses de SCoT) que techniques.

Plus de la moitié des terres artificialisées a été consacrée à la construction d'habitations (en comptant la part des chantiers dédiés à l'habitat), essentiellement dans le Béthunois (1/5 des espaces consommés pour l'habitat sur le territoire) et la partie nord de la Communauté d'Agglomération.

La vocation économique est fortement représentée dans les secteurs du Bruaysis

et de la Gohelle, en lien avec l'extension de zones d'activités. Plusieurs projets routiers d'importance ont par ailleurs été réalisés dans la moitié est du territoire (notamment la RD41 avec le contournement de Bruay la Buissière et la RD945 qui fait la liaison entre Béthune et Merville) avec des conséquences notables sur la consommation foncière (130 ha en 10 ans).



VOCATION DES ESPACES CONSOMMÉS

TYPOLOGIE PAR SECTEURS AGRICOLES
SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB
ENTRE 2005 ET 2015

vocations des espaces consommés :

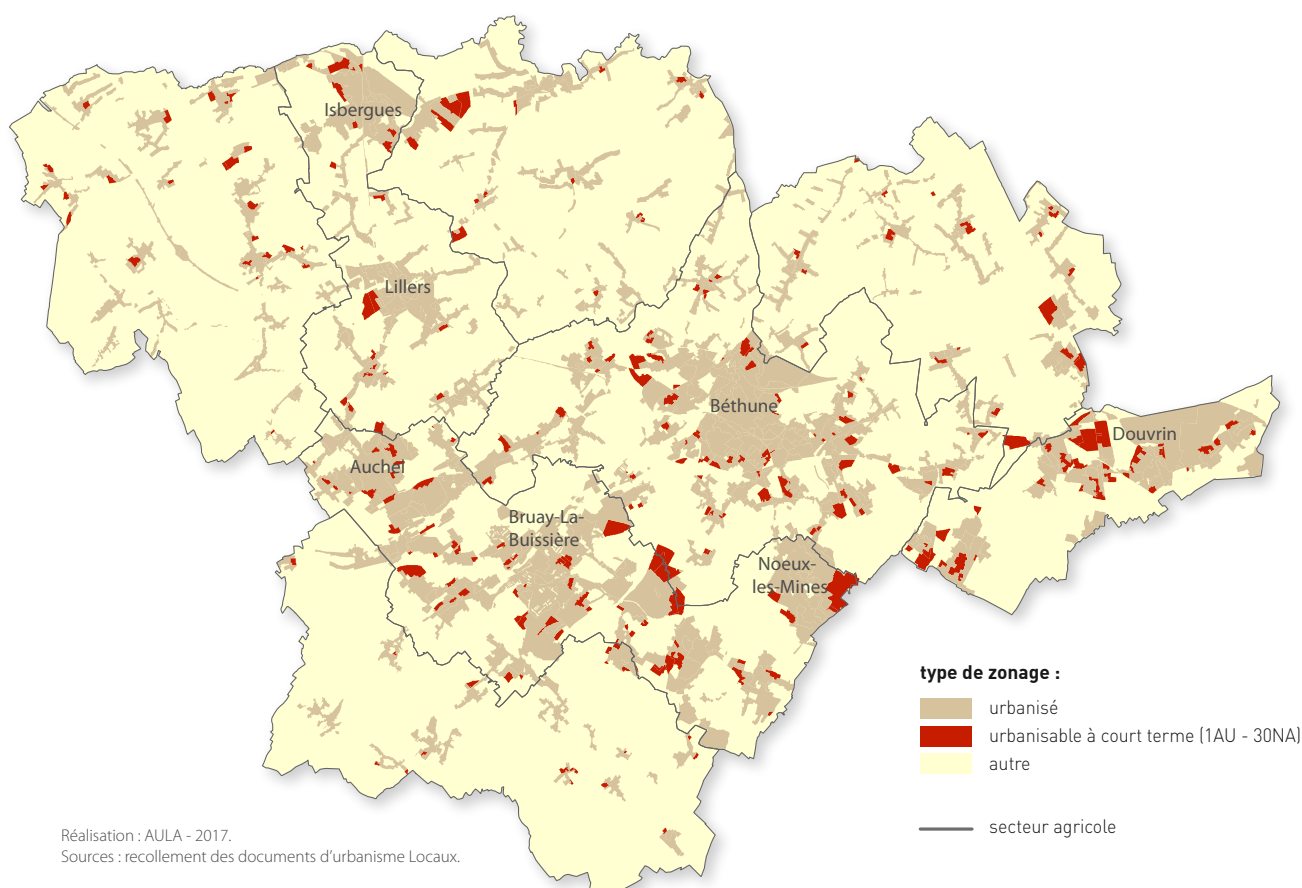
- **habitat** largement prédominant (>70%)
- **habitat et transport** fortement représentés
- **très varié** (équipements, habitat, transport et espaces en mutation bien représentés)
- **mixte économie / transport / espaces en mutation** habitat moins représenté
- **équipements et services** fortement représentés

Réalisation : AULA - novembre 2017. Sources : PPIGE OCS 2D 2005-2015.

Les réserves foncières

Des disponibilités foncières importantes

ZONES À URBANISER A COURT TERME DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX
SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB AU 05/08/2015



1 300 ha
DE FONCIER MOBILISABLE
À VOCATION HABITAT

En 2015, on recensait dans les documents d'urbanisme locaux 1 500 ha de zones à urbaniser à court terme sur le territoire (1AU). Une partie de ces zones a déjà été artificialisée.

Néanmoins, les disponibilités foncières sont encore importantes. Rien que pour l'habitat, on compte au total 1 300 ha de foncier mobilisable en zone U et 1AU.

DISPONIBILITÉ FONCIÈRE À VOCATION HABITAT PAR SECTEURS AGRICOLES EN 2015

SECTEURS	Bruaysis	Béthunois	Pays d'Aire	Isbergues-Lillers	Gohelle	Bas-Pays rural	Bas-Pays résidentiel	Collines de l'Artois	TOTAL
DISPONIBILITÉ FONCIÈRE EN ZONES U ET 1AU (en ha)	323	264	198	155	130	114	90	81	1 355

Source : diagnostic foncier AULA 2015.

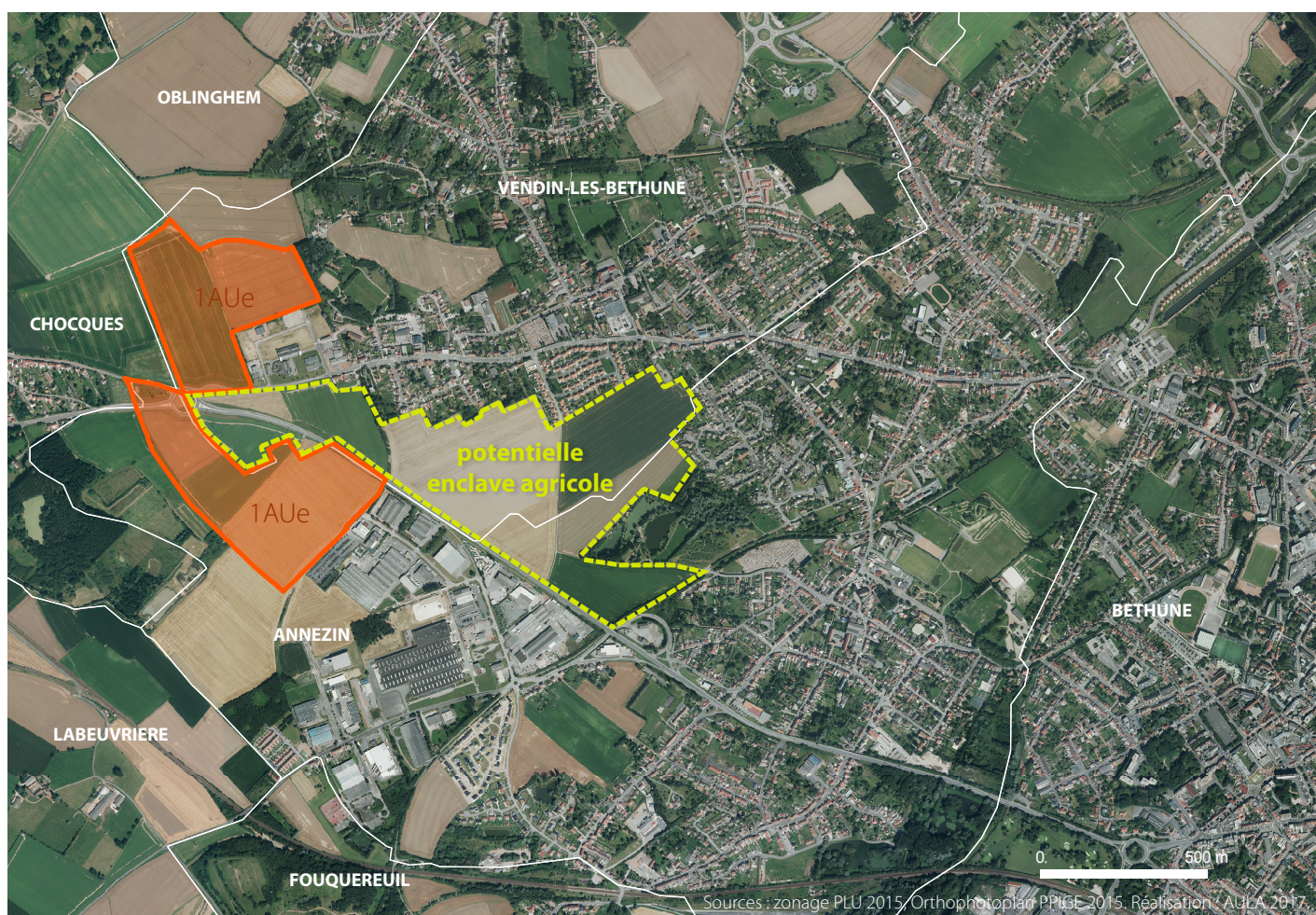
La préservation des plaines agricoles : une priorité du SCoT

Le SCoT de l'Artois, approuvé en 2008, porte une attention particulière à la préservation des plaines agricoles, notamment celles situées dans l'arc sud autour de Béthune, afin d'assurer des espaces de respiration entre les zones urbanisées.

Ces espaces sont fragiles car situés entre plusieurs pôles structurants. Les réserves foncières y sont importantes. En outre, on note la présence de plusieurs Zones à Urbaniser à vocation économique.

Au-delà de la taille de ces zones, leur situation géographique nécessite une vigilance accrue. L'urbanisation future de certaines zones peut enclaver des terres agricoles, ce qui, dans un contexte de pression foncière, signifie leur disparition à plus ou moins longue échéance. À titre d'exemple, la carte ci-dessous montre que la future extension de la zone économique d'Annezin engendrera une enclave agricole d'environ 50 ha sur Vendin-lès-Béthune.

RISQUE DE CRÉATION D'UNE ENCLAVE AGRICOLE LIÉE À L'EMPLACEMENT DE ZONES À URBANISER
À VOCATION ÉCONOMIQUE : EXEMPLE EN PÉRIPHÉRIE DE BÉTHUNE



ÉVOLUTION DES **MARCHÉS FONCIERS RURAUX**

Quelques chiffres clés

en 2015 :



513

TRANSACTIONS



536 ha

VENDUS



23 millions d'€

(VALEUR TOTALE)

sur l'ensemble des marchés fonciers ruraux
du territoire de la CABB

Les différents marchés fonciers ruraux

Les marchés fonciers ruraux sont segmentés en 4 types :

Marché agricole

Biens acquis dans une perspective d'exploitation agricole.

Marché destiné à l'urbanisation

Terrains d'origine agricole, destinés à l'urbanisation, non viabilisés : logements, équipements collectifs, infrastructures...

Marché des forêts

Biens à dominante forestière qui n'ont pas vocation à être urbanisés.

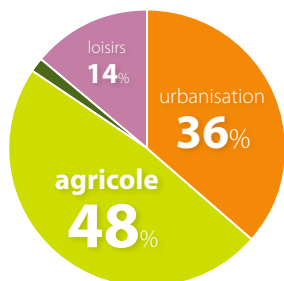
Marché des espaces résidentiels et des loisirs non bâtis

Espaces non bâtis soustraits de l'agriculture mais pas imperméabilisés : étangs ou prairie de loisirs, terrain pour agrandissement privatif...

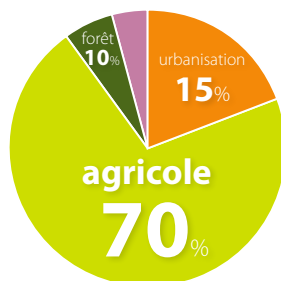
PART DES DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHÉS FONCIERS RURAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB (moyenne triennale 2011-2013)



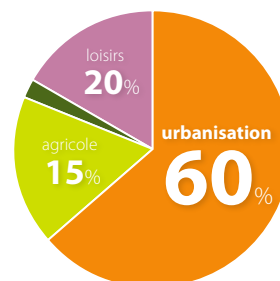
TRANSACTIONS



SURFACE



VALEUR



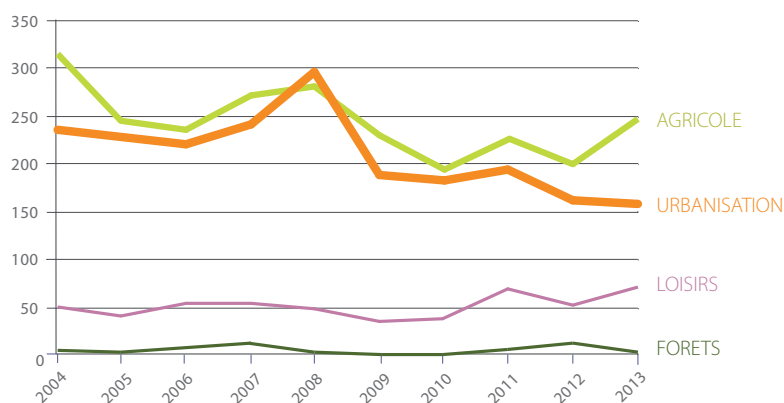
Réalisation : AULA - 2017. Source : SAFER 2011-2013.

Le marché agricole représente la moitié des transactions et près des $\frac{3}{4}$ des surfaces vendues, mais seulement 15% de la valeur.

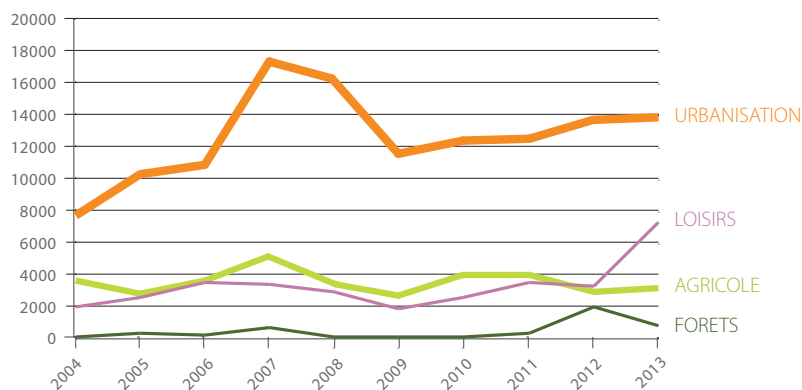
L'autre marché majoritaire – les terrains destinés à l'urbanisation – représente environ un tiers des transactions mais 60 % de la valeur.

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHÉS FONCIERS RURAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 2004 ET 2013

NOMBRE DE TRANSACTIONS



PRIX MOYEN EN K€



Réalisation : AULA - 2017. Source : SAFER.

Sur l'ensemble de la période 2004-2013, le marché agricole et le marché de l'urbanisation sont largement prédominants **en volume**. D'une façon générale, le nombre de transactions de ces deux marchés connaît une tendance globale à la baisse. Cependant, le marché agricole est plus fluctuant et semble repartir à la hausse depuis 2010 tandis que le marché de l'urbanisation continue de baisser.

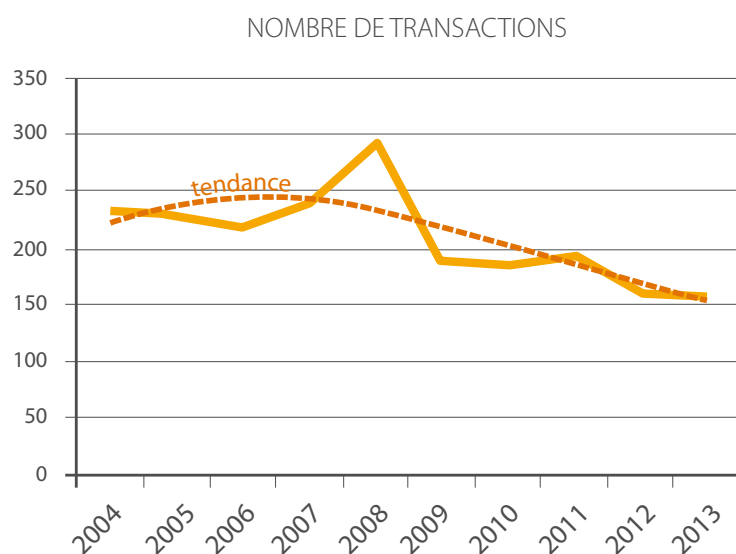
En valeur, le marché agricole est relativement stable alors que celui de l'urbanisation, très majoritaire, est dans l'ensemble en forte hausse depuis 2004.

Zoom sur le marché de l'urbanisation

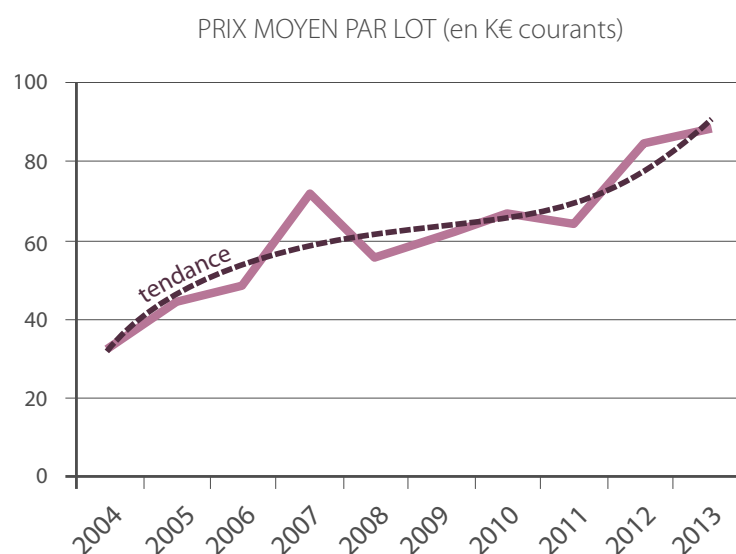
Un volume de transactions à la baisse et des prix en forte hausse

ÉVOLUTION DU MARCHÉ FONCIER RURAL DESTINÉ À L'URBANISATION

SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 2004 ET 2013



Sur la période 2004-2013, sur l'ensemble du territoire, le nombre de ventes de terrains agricoles destinés à l'urbanisation a une tendance globale à la baisse (de 235 transactions en 2004 à 157 en 2013).

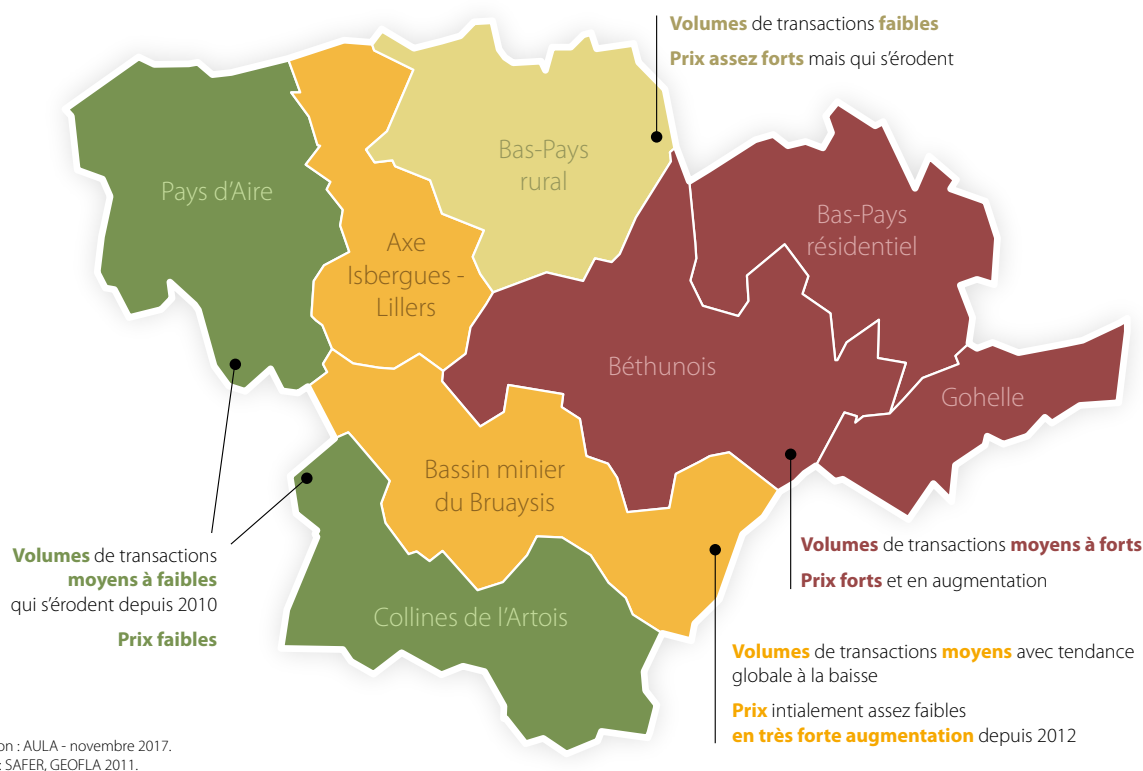


A contrario, les prix moyens ont plus que doublés (de 32 500 €/lot en 2004 à près de 88 000 €/lot en 2013). En surface, un total estimé autour de 1 000 ha a été vendu en 10 ans.

Réalisation : AULA - 2017. Source : SAFER.

De fortes différences en fonction des secteurs agricoles

MARCHÉ FONCIER RURAL DESTINÉ À L'URBANISATION ENTRE 2004 ET 2013 TYPOLOGIE PAR SECTEURS AGRICOLES DU TERRITOIRE DE LA CABB



Les **franges sud et ouest** ont un volume de ventes moyen à faible (moins de 20 ventes/an dans le secteur des Collines de l'Artois) qui s'érode depuis 2010. Les prix moyens/lot sont faibles (autour de 50 k€) mais leur évolution varie en fonction des secteurs : après une période de hausse, celui des Collines de l'Artois décroît entre 2010 et 2013 alors que celui du Pays d'Aire a plutôt tendance à augmenter sur l'ensemble de la période d'analyse.

Le secteur du **Bas-Pays rural** présente un volume de transactions également faible. Les prix ont augmenté entre 2005 et 2010 (jusqu'à atteindre plus de 70 k€ de moyenne) avant de diminuer sensiblement.

Les **secteurs du Bruaysis et Isbergues-Lillers** montrent un volume de transactions dont la tendance globale est à la baisse : initialement env. 30 transactions en moyenne par an et par secteur en 2004 pour atteindre une dizaine de transactions en 2013. Les prix, initialement faibles, sont en très forte augmentation depuis 2012 (pouvant dépasser les 100k€ de moyenne, mais sur un volume faible).

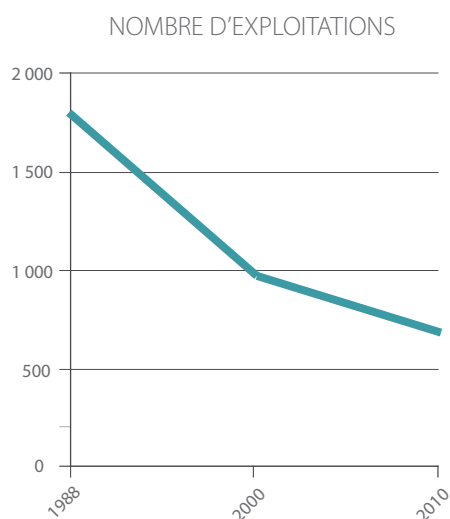
La **partie nord-est** du territoire est marquée par des volumes plus importants (représentant 0,5% de la SAU du secteur par an en moyenne) et des prix à la fois forts (plus de 60 voire 80 k€ de moyenne) et en augmentation.

EXPLOITATIONS AGRICOLES

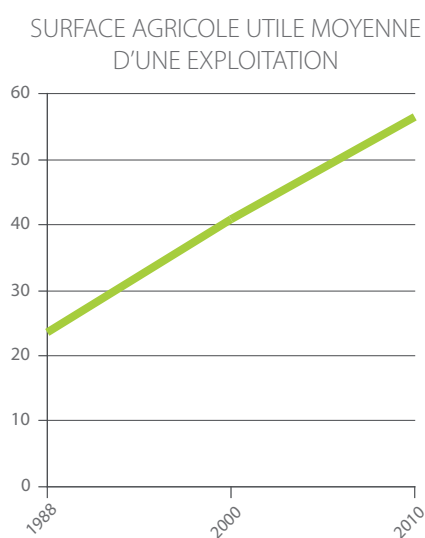
Une diminution continue du nombre d'exploitations depuis les années 1990

ÉVOLUTIONS COMPARÉES DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DE LA SAU MOYENNE

SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 1988 ET 2010



La CABB a connu, entre 1988 et 2010, une diminution importante du nombre d'exploitations de l'ordre de 60%, passant de 1 787 à 685 exploitations. L'analyse plus fine montre une baisse très forte sur la période 1988 – 2000 (-45%) qui s'est ralentie après 2000 (-30%). Cette tendance **s'inscrit globalement dans la moyenne départementale** (59%).

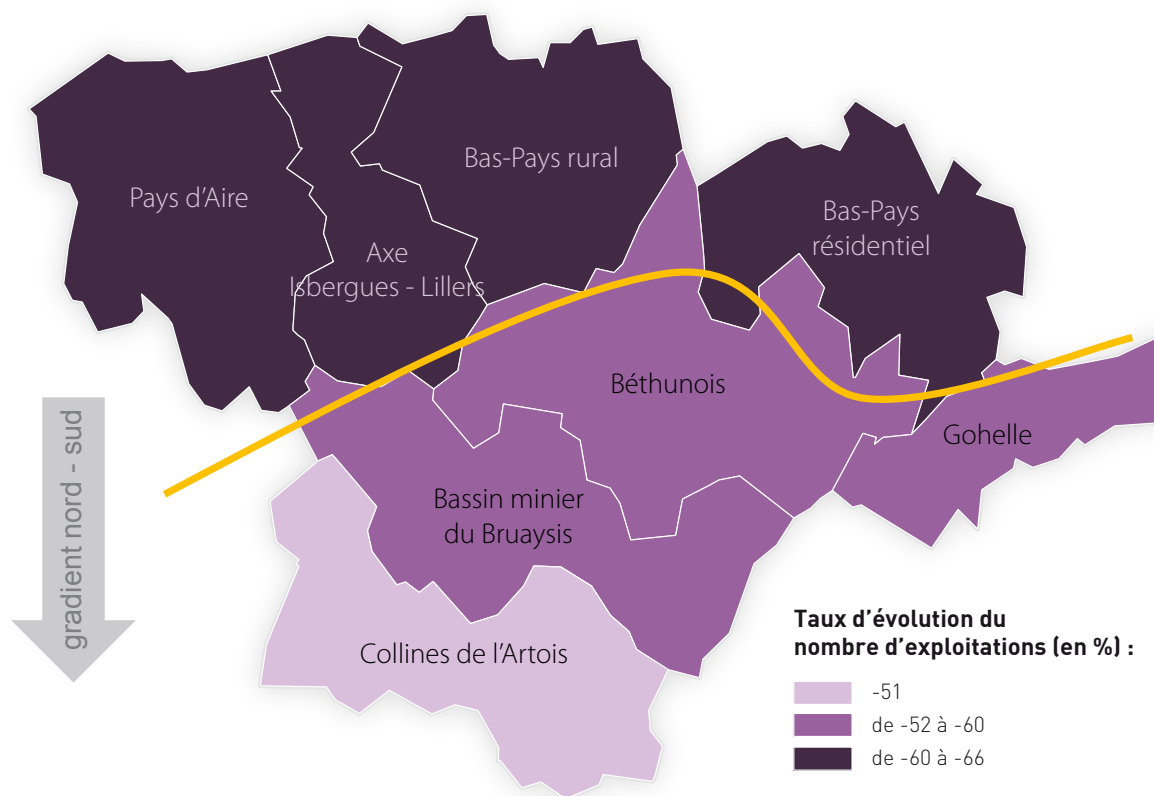


Face à cette diminution du nombre des exploitations agricoles, la Surface Agricole Utile (SAU) moyenne d'une exploitation a logiquement progressé passant de 24 ha à 57 ha sur la dernière décennie.

Ces évolutions montrent bien l'apparition d'une mutation profonde de l'organisation des structures agricoles.

Source : RGA.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR SECTEURS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 1998 ET 2010

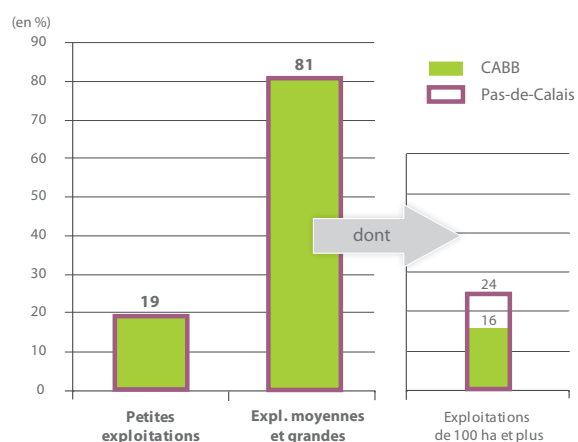


Réalisation : AULA - 2017. Sources : RGA 1998 - 2010.

À l'échelle des secteurs agricoles, la situation est contrastée. Si tous enregistrent une baisse du nombre d'exploitations, de gros écarts sont observés. A titre d'exemple, le Béthunois a perdu 50% de ses exploitations agricoles quand, sur la même période le Pays d'Aire, le Bas-Pays résidentiel et l'Axe Lillers - Isbergues en ont perdu près des deux tiers. On remarque que la baisse est la moins forte dans les secteurs agricoles qui comptaient déjà le plus faible nombre d'exploitations.

Des tailles d'exploitations semblables à celles du département

REPARTITION DES EXPLOITATIONS PAR TAILLE EN 2010

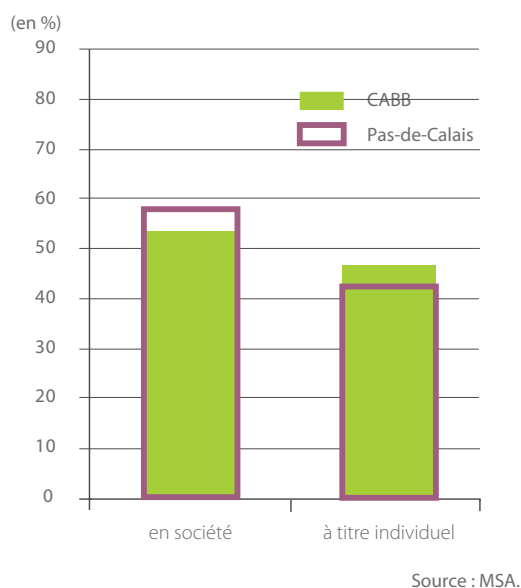


La répartition des exploitations par taille sur le territoire de la CABB est identique à celui du Département (que ce soit la part de petites exploitations ou celle des exploitations moyennes et grandes).

En revanche, il a **moins d'exploitations de très grande taille** (16% d'exploitations de 100 ha et plus sur le territoire de la CABB contre 24 pour le Département).

Un retard de la forme sociétaire sur le territoire

STATUT DES EXPLOITATIONS EN 2010



En 2016, 53 % des exploitants et des entrepreneurs agricoles de la CABB exercent leur activité en société contre 47 % déclarés à titre individuel. **À l'échelle du département, la part des exploitants et entrepreneurs agricoles est supérieure à celle de la CABB (58%).**

L'intérêt pour un agriculteur d'exercer son activité en société est multiple :

- ce statut peut lui conférer une protection en séparant son patrimoine privé de son exploitation ;
- certaines de ces formes juridiques offrent également la possibilité de mettre en commun les moyens de production de différents exploitants qui s'y associent en créant une dynamique sociale et économique. Ils peuvent ainsi se répartir le travail entre eux ainsi que les tâches à effectuer ;
- cette forme juridique est également choisie par les exploitants pour transmettre progressivement leur exploitation et donc assurer la succession.

DÉFINITIONS

UNITÉ DE TRAVAIL ANNUEL (UTA) : Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient soit de l'activité des personnes de la famille (chef compris), soit de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers), soit de l'activité des salariés des ETA (Entreprises de Travaux Agricoles) et des CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole). Comme pour toutes les variables liées à l'exploitation, les UTA totales sont ramenées au siège de l'exploitation.

TAILLE DES EXPLOITATIONS (petites, moyennes, grandes) : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

Les exploitations, génératrices d'emplois

Au-delà des emplois dans les exploitations, il faut ajouter ceux des filières situées en amont (les fabricants de matériels agricoles, les producteurs d'engrais...) et en aval (les commerçants de gros, l'industrie agroalimentaire ...).

Ainsi, **une exploitation agricole génère environ 7 emplois directs et indirects**, ce qui représente aujourd'hui un volume d'environ **5 000 emplois** sur le territoire, dont une partie en emplois saisonniers.

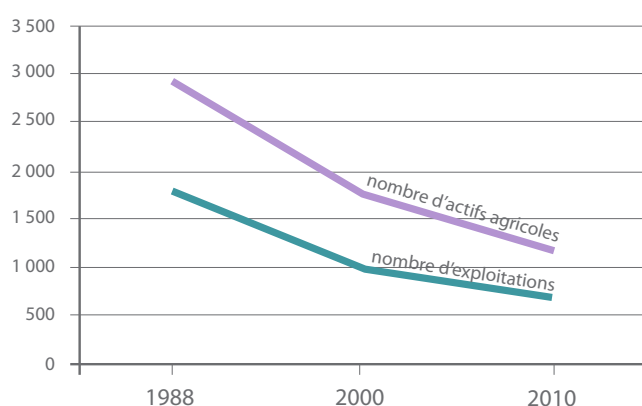
DÉMOGRAPHIE

AGRICOLE

Une diminution du nombre d'emplois agricoles

ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE D'ACTIFS ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 1988 ET 2010



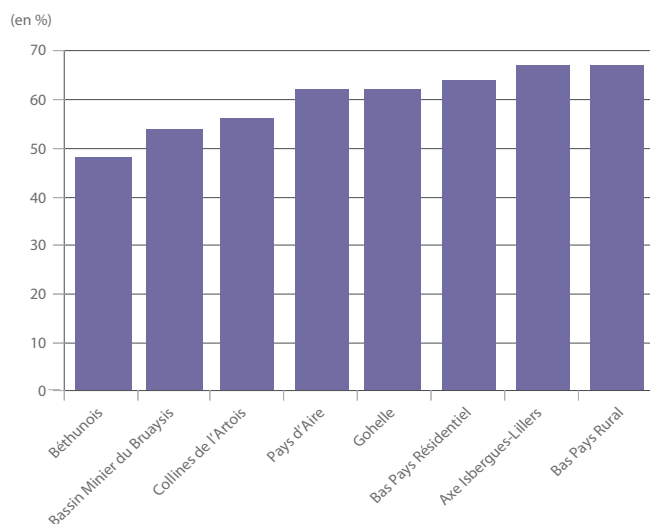
Réalisation : AULA - 2017. Source : RGA.

Entre 1988 et 2010, la CABB a enregistré une baisse à la fois du nombre de chefs d'exploitation et des Unités de Travail Annuel (UTA) des actifs agricoles. Cette tendance est à mettre en relation avec la diminution du nombre d'exploitations.

Sur la période étudiée, le volume de travail sur la CABB a chuté de 1 755 UTA, soit une baisse en 2010 de 60% des emplois par rapport à 1988. Dans le détail, on observe une tendance identique à l'évolution du nombre des exploitations, à savoir une baisse qui ralentit sur la période récente (2000 – 2010). Toutefois, ce ralentissement est moins accentué pour les actifs agricoles.

PERTE D'EMPLOIS AGRICOLES PAR SECTEURS AGRICOLES

SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB ENTRE 1988 ET 2010



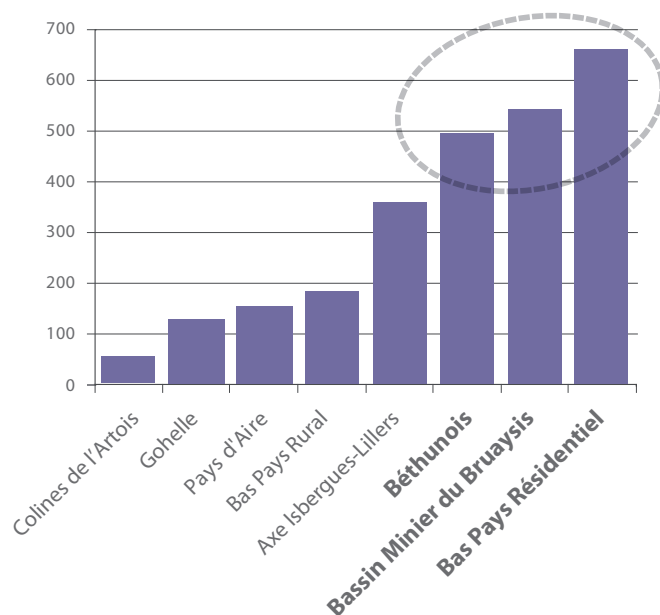
Réalisation : AULA - 2017. Source : RGA.

Par secteur agricole, le Béthunois a connu une diminution plus modérée du nombre d'emplois (-48%), alors que le Bas-Pays rural et l'Axe Isbergues-Lillers en ont connu une plus forte (-67%).

Cette diminution du nombre des UTA s'explique notamment par l'évolution de l'agriculture et de ses pratiques. En effet, comme tous les secteurs, l'agriculture a fait d'énormes gains de productivité depuis les années 1990, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'emplois pour une production équivalente.

Des emplois agricoles concentrés sur certains secteurs agricoles

NOMBRE DE TRAVAILLEURS AGRICOLES EMPLOYÉS DANS L'ANNÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2016



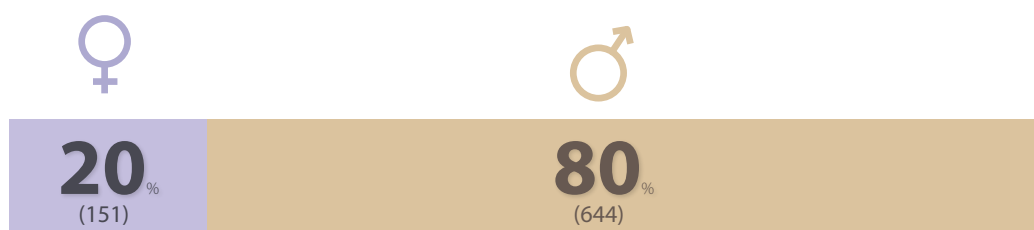
Réalisation : AULA - 2017. Source : MSA.

Sur le territoire de la CABB, on peut remarquer, qu'en 2016, une grande majorité des travailleurs agricoles est employée sur les secteurs du Bas-Pays Résidentiel, du Bassin minier du Bruaysis et du Béthunois alors qu'un nombre plus faible l'est dans les Collines de l'Artois et sur le secteur de la Gohelle.

Cette **concentration d'emplois dans les zones les plus urbanisées** pourrait notamment s'expliquer par l'émergence de nouveaux marchés (circuits courts, etc.) qui se développent et génèrent davantage d'emplois par exploitation. **27% de la commercialisation s'effectue en circuits courts sur le territoire de la CABB.**

Une profession encore largement masculine

SEX RATIO DES CHEFS D'EXPLOITATION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2016



Réalisation : AULA - 2017. Source : MSA.

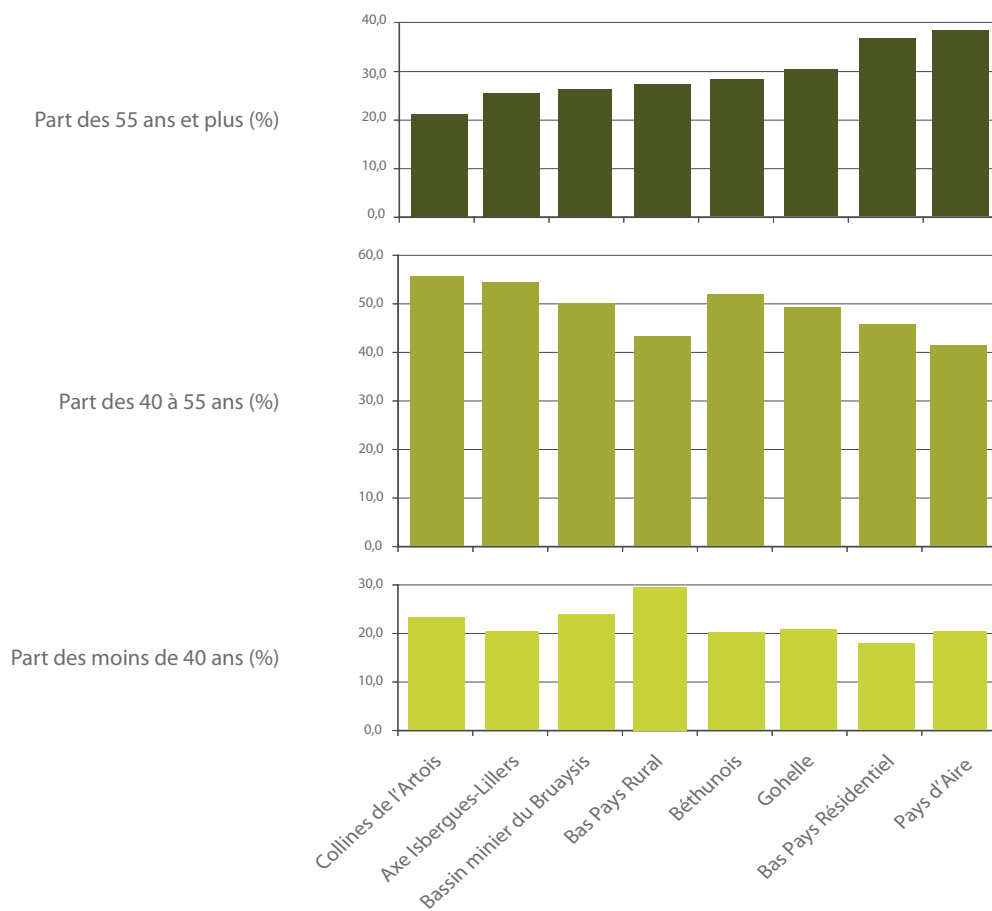
Sur le territoire de la CABB, la profession agricole est encore largement masculine puisque 80% des exploitants sont des hommes. Sur les trois dernières années (2014 – 2016), **la situation est restée stable** ; le nombre de cheffes d'exploitation se situant autour de 150.

Leur représentation dans la profession progresse cependant dans la région des Hauts-de-France : 30% des exploitations agricoles sont aujourd'hui dirigées ou co-dirigées par des femmes (2017). À noter également **l'installation dans la profession de 7 femmes sur 16 nouveaux exploitants** de 40 ans et moins sur le territoire de la CABB en 2016.

Des enjeux de renouvellement des générations

AGE DES CHEFS D'EXPLOITATION

PAR SECTEURS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2016



Réalisation : AULA - 2017. Source : MSA.

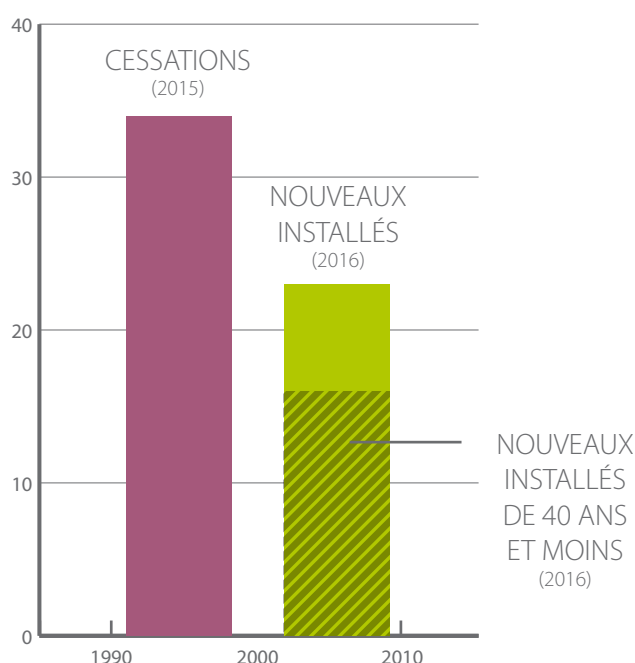
Sur la CABB, **près d'un tiers des agriculteurs ont 55 ans et plus** (29%) alors que les moins de 40 ans représentent seulement 22%. On remarque une quasi-similitude avec le département pour les agriculteurs de moins de 40 ans (21%). Cependant, la part des agriculteurs de 55 ans et plus est plus importante à l'échelle du département (34%).

On peut constater qu'**une grande partie des chefs d'exploitation de 55 ans et plus est recensée dans le Pays d'Aire (38,3%) et sur le Bas-Pays résidentiel (36,6%)**. Ces secteurs géographiques seront confrontés dans les prochaines années à un enjeu important de transmission des chefs d'exploitation. Cet enjeu est particulièrement sensible dans un secteur comme celui du Bas-Pays résidentiel, confronté à une pression foncière forte en matière d'urbanisation.

INSTALLATIONS - CESSATIONS

Un nombre d'installations ne compensant pas les cessations d'activités

INSTALLATIONS ET CESSATIONS D'ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB



Réalisation : AULA - 2017. Source : MSA.

En 2016, la MSA a comptabilisé sur la CABB 23 nouvelles installations (chefs d'exploitation ou d'entreprise). Parmi celles-ci, 16 étaient le fait d'agriculteurs de 40 ans et moins, dont une part notable de femmes (9 hommes et 7 femmes).

En 2015, 34 exploitants ont cessé leur activité (30 en 2014).

Malgré la prudence nécessaire relative à la non concordance des dates des données disponibles et au peu de recul qu'elles confèrent, on peut penser que les installations ne compensent donc pas les départs.

Néanmoins, cela ne signifie pas nécessairement une possible libération du foncier agricole, la tendance étant à l'agrandissement des surfaces d'exploitations.

NOUVEAUX INSTALLÉS DE 40 ANS ET MOINS PAR SECTEUR AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2016

Pays d'Aire	Isbergues Lillers	Bas-Pays rural	Bruaysis	Bas-Pays résidentiel	Collines de l'Artois
1	1	1	3	4	6

Béthunois : aucun nouveau installé.

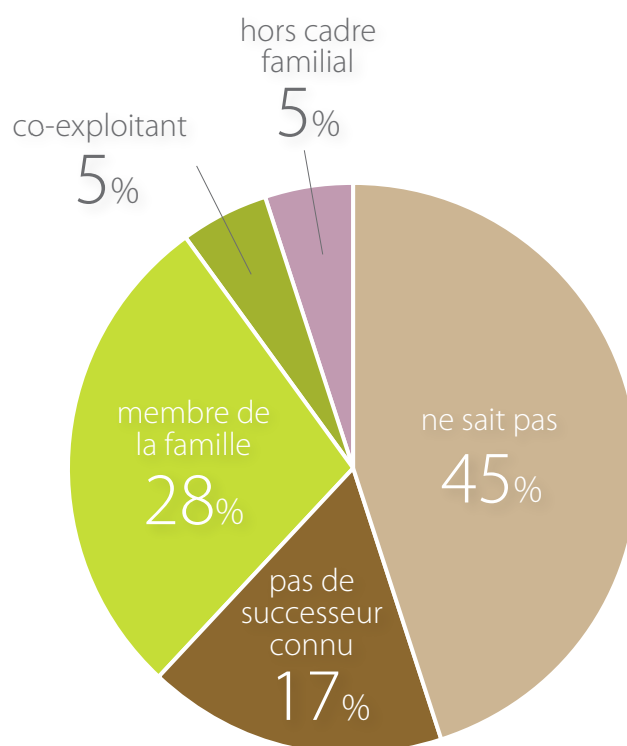
Gohelle : information non disponible.

Réalisation : AULA - 2017. Source : MSA.

À l'échelle de la CABB, une grande majorité des jeunes exploitants s'est installée dans les Collines de l'Artois (6 sur 16), dans le Bas-Pays Résidentiel (4 sur 16) et dans le Bassin minier du Bruaysis (3 sur 16). En ce qui concerne les Collines de l'Artois et le Bassin minier du Bruaysis, ces installations contribuent à renforcer le poids des agriculteurs de 40 ans et moins de ces secteurs géographiques comme cela a été constaté précédemment.

En 2010, d'après le RGA, 335 exploitations de la CABB, soit près de la moitié du total recensé, avaient un chef d'exploitation de plus de 50 ans, et près de 62% d'entre eux n'avait pas de successeur connu, ce qui représentait 206 exploitations. L'enjeu de la transmission des exploitations agricoles est donc présent sur le territoire, bien qu'il faille relativiser ces résultats : un chef d'exploitation de 50 ans n'aura pas nécessairement de réponse à la question de la reprise de son exploitation.

CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE REPRISE DE L'EXPLOITATION
PAR LES AGRICULTEURS DE PLUS DE 50 ANS
SUR LE TERRITOIRE DE LA CABB EN 2010



Source : RGA 2010.

SYNTHÈSE

L'analyse des indicateurs a permis de dégager un certain nombre d'enjeux. **Ces enjeux sont à prendre en considération sur l'ensemble du territoire.**

Cependant, certains phénomènes sont particulièrement présents sur certains secteurs. L'objectif de la carte ci-contre est de souligner la prégnance de ces enjeux à ces endroits, car ils nécessitent une vigilance accrue.

AXE ISBERGUES - LILLERS

Secteur rural marqué par la présence des 2 pôles structurants de Lillers et Isbergues.

Forte baisse du nombre d'exploitations mais augmentation de la taille moyenne.

Consommation foncière notable. Augmentation récente des prix du foncier dédié à l'urbanisation.

Enjeu de **limitation de l'étalement urbain linéaire** et de l'extension des pôles.

PAYS D'AIRE

Secteur rural.

Forte baisse du nombre d'exploitations mais augmentation de la taille moyenne.

Consommation foncière modérée mais réserve foncière importante (habitat) dans les documents d'urbanisme.

Prix en hausse.

Enjeu de **transmission** des exploitations (part élevée des 55 ans et plus).

BASSIN MINIER DU BRUAYSI

Secteur urbain (secteur qui compte le moins de terres cultivées du territoire).

Baisse marquée du nombre d'exploitations et peu d'augmentation de la taille moyenne. Beaucoup d'emplois agricoles.

Pression foncière marquée. Consommation foncière importante notamment pour l'activité économique.

Forte augmentation récente du prix du foncier. Réserve foncière importante.

Enjeu de sauvegarde des terres agricoles, des exploitations et des emplois afférents.

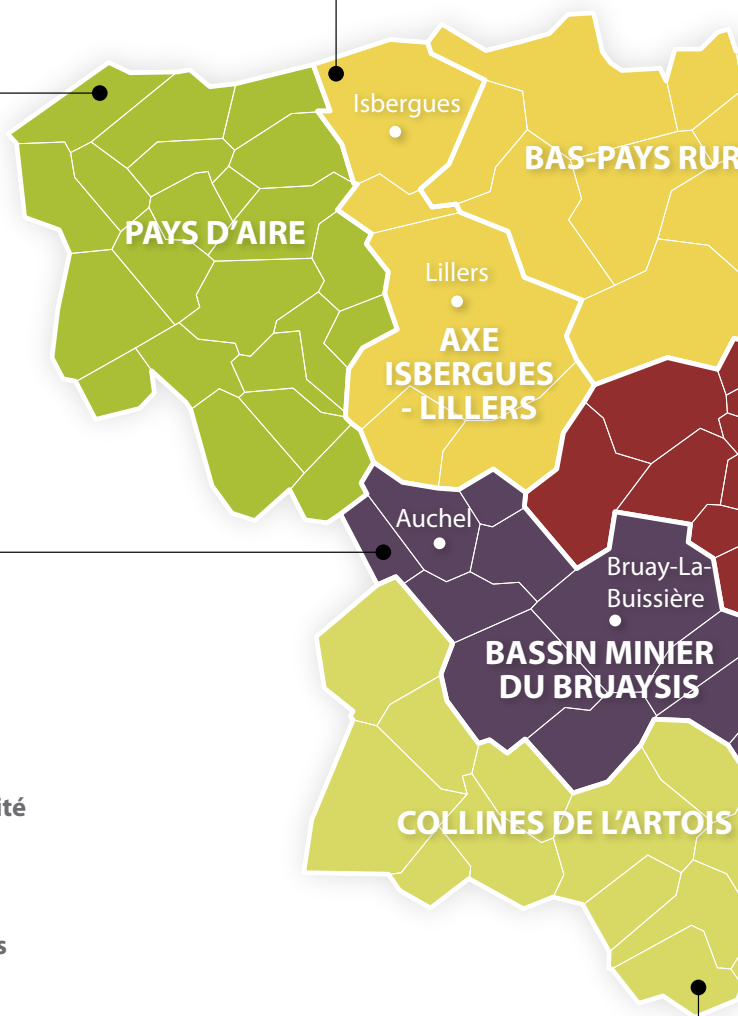
Vigilance nécessaire relative à la formation d'**enclaves agricoles** et aux conséquences des travaux d'aménagement de certaines infrastructures de transport (ex : impacts sur les zones à urbaniser à vocation économique de la mise à 2x2 voies de la jonction entre la RD301 et l'A21).

COLLINES DE L'ARTOIS

Secteur rural.

Baisse du nombre d'exploitations moins importante que sur le reste du territoire (-50%). Consommation foncière peu importante. Marché foncier de l'urbanisation peu dynamique.

Pas d'enjeu plus prégnant qu'un autre : territoire de **veille active** (d'autant qu'il s'agit de la principale destination des nouveaux installés de 40 ans et moins).



BAS-PAYS RURAL

Secteur rural.

Forte baisse du nombre d'exploitations mais augmentation de la taille moyenne.

Enjeu de **limitation de l'étalement urbain linéaire**. Risque d'extension de l'influence de la métropole lilloise et de Béthune sur l'attractivité résidentielle.

BAS-PAYS RÉSIDENTIEL

Secteur résidentiel.

Forte baisse du nombre d'exploitations mais augmentation de la taille moyenne.

Forte influence de la métropole lilloise et de Béthune sur l'attractivité résidentielle. Pression foncière importante : consommation foncière importante et prix élevés. Enjeu de **limitation de l'étalement urbain linéaire**.

Enjeu de **transmission** des exploitations (part des 55 ans et plus très élevée).

GOHELLE

Secteur urbain.

Baisse du nombre d'exploitations mais augmentation de la taille moyenne.

Pression foncière liée notamment aux **zones d'activité**.

Enjeu de sauvegarde des terres agricoles.

(NB. Pas d'information sur la transmission et les nouveaux installés sur ce secteur).

BÉTHUNOIS

Secteur urbain.

Petites exploitations, baisse marquée du nombre d'exploitations et peu d'augmentation de la taille moyenne. Beaucoup d'emplois agricoles.

Pression foncière marquée. Consommation foncière importante toutes vocations confondues. Marché foncier dédié à l'urbanisation très dynamique avec des prix forts. Réserves foncières importantes.

Enjeu de sauvegarde des terres agricoles, des exploitations et des emplois afférents. Vigilance nécessaire relative à la formation d'enclaves agricoles.



AULA

Agence d'Urbanisme de l'Artois

Centre Jean Monnet I – 8 Avenue de Paris – Bat C – Entrée Piémont – 62400 Béthune

Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulartois.fr-www.aulab.fr

Directeur de publication : Le Président Alain Wacheux.

Contacts : Élodie Kydts, Jean-Michel Hurrier.